- **Comité de Quartier Brivazac Candau**

Destinataire :

À l'attention de Monsieur le Maire de Pessac
Hôtel de Ville de Pessac
Place de la Ve République
33604 Pessac

Pessac, le 16 juillet 2026

Objet : Demande de pérennisation du projet « Rue Scolaire » aux abords de l'école Jules Ferry et demande de rendez-vous

Monsieur le Maire,

C'est en unissant nos voix que le **Comité de Quartier Brivazac Candau** et l'**Association des Parents d'élèves FCPE Jules Ferry** sollicitent votre attention sur le projet Rue Scolaire également soutenu par les enseignants.

Depuis plusieurs années, comité de quartier Brivazac Candau et association des parents d'élèves Jules Ferry FCPE, collaborons activement pour repenser l'accès à notre école. Aujourd'hui, forts du succès de cinq éditions expérimentales et d'enquêtes précises menées auprès des familles et des habitants du quartier, nous souhaitons franchir une étape décisive : engager une concertation pour pérenniser le dispositif de « Rue Scolaire » aux abords des écoles Jules Ferry.

L'idée de fermer temporairement la rue de l'école aux voitures durant les heures d'entrée, voire de sortie, ne date pas d'hier. Notre démarche s'est construite de manière méthodique et partenariale.

L'association des parents d'élèves Jules Ferry FCPE a suivi un protocole rigoureux : réalisation d'une enquête de mobilité initiale, concertation avec les services municipaux dont un entretien avec vous fin 2024 en collaboration avec le comité de quartier, mise en place opérationnelle des journées de test, puis bilans d'opinion auprès des parents.

L'association des parents d'élèves Jules Ferry a déjà organisé avec succès **cinq éditions** consécutives de la « Rue Scolaire » de 2022 à 2026, la 5ème édition s'est tenue le 18 mai 2026. Chacune a permis de fermer temporairement la circulation automobile de l'avenue Brivazac aux heures d'entrée des écoles. A noter que lors de l'édition 2025, les deux rues des écoles étaient fermées sur le même temps de 8h10 à 8h40, l'avenue Brivazac et l'avenue des Échoppes.

Ces « Rues Scolaires » ont été de véritables moments de fête et de sensibilisation, associant petits déjeuners offerts aux familles, parcours de sécurité routière animés par les enseignants sur toute la semaine de la Rue Scolaire et participation active au Challenge de la Mobilité de Bordeaux Métropole (où notre école s'est d'ailleurs illustrée à la **2ème place** depuis 2024 et encore cette année).

Comité de Quartier Brivazac-Candau

Les diagnostics menés auprès des parents d'élèves révèlent un décalage flagrant entre la proximité géographique des familles et leurs habitudes de déplacement, principalement dictées par un sentiment d'insécurité.

♦ Le constat de départ (Enquête initiale - 112 réponses) :

- **63 % des familles** résident à moins de 1 km de l'école (dont 32 % à moins de 500 mètres).
- Pourtant, la voiture reste largement utilisée pour des trajets extrêmement courts.
- **48 % des parents** jugent le chemin de l'école dangereux, pointant du doigt l'insécurité pour les cyclistes et le manque d'aménagements cyclables et piétons à proximité des entrées de l'école.

♦ Le bilan des expérimentations (Sondage des éditions récentes - 89 réponses) :

La preuve est faite : lorsque la rue est sécurisée, les comportements changent instantanément.

Indicateur clé	Résultat constaté
Part des mobilités douces le jour de l'événement	**89,9 %** (65,2 % à vélo et 24,7 % à pied)
Changement de comportement induit	**70,8 %** des parents ont modifié leur mode de transport spécifiquement grâce à la Rue Scolaire
Soutien à la pérennisation (Élémentaire)	**57,3 % d'avis favorables** (contre seulement 20,2 % d'avis défavorables)

Les retours qualitatifs des parents sont sans appel : ils évoquent une *« véritable sécurité pour les enfants »*, une *« arrivée plus détendue à l'école »* et un *« moment paisible et chaleureux »*.

♦ Le sondage aux Riverains réalisé par le comité de quartier :

Sur les 45 riverains des 3 rues adjacentes des écoles

A savoir l'avenue des Échoppes, l'avenue du Rond-Point et l'avenue Brivazac.

Données de participation : 13 réponses sur 45 riverains soit un taux de réponse de 29%

Points forts

- **Adhésion des riverains : 69%** des répondants (9 sur 13) sont favorables ou très favorables à la mise en place de la rue scolaire.
- **Bénéfice sécurité largement reconnu : 85%** des répondants (11 sur 13) estiment que les abords de l'école seront plus sûrs.

- **Absence de contrainte perçue :** Quasi-unanimité (**12 sur 13**) sur le fait de ne subir aucun impact négatif par ce projet pendant le créneau 8h10-8h40.

- **Implication citoyenne :** 3 riverains seraient favorables à porter leur aide à la gestion opérationnelle (installation des barrières/surveillance).

Points de vigilance

- **Doutes et inquiétudes sur la fluidité du trafic :** Seules 3 personnes croient à un trafic plus fluide. La majorité craint un report de circulation sans amélioration.
- **Risque de reports indésirables :** Remarques de riverains soulignant le risque d'incivilités, de stationnements sauvages et de manœuvres dangereuses (marches arrière) dans les rues environnantes.
- **Point noir de la piste cyclable (Avenue Brivazac) :**
 - Danger d'accident à la sortie des propriétés : les enfants à vélo sur le trottoir ne sont pas visibles à cause des voitures garées.
 - Marquages au sol régulièrement effacés.
 - Incivilités fréquentes entre vélos, piétons et automobilistes, et passage difficile pour les bus avenue Brivazac avec les voitures garées et la circulation aux heures d'entrée à l'école.

Monsieur le Maire, ce projet répond de manière très concrète aux orientations de votre mandat et aux enjeux de notre époque.

L'engorgement de l'avenue Brivazac et les comportements parfois indisciplinés aux heures de pointe représentent un danger quotidien. Supprimer le flux automobile sur ce court créneau élimine instantanément le risque d'accident majeur devant l'école.

En incitant à la marche et au vélo, nous luttons contre la sédentarité et préservons les enfants de la pollution de l'air.

Le manque de pistes cyclables sécurisées pour accéder à l'école est le premier frein à l'abandon de la voiture.

La Rue Scolaire apporte une réponse concrète à cette attente de transition écologique.

Ce projet est activement soutenu par l'équipe enseignante et directions d'école, qui s'impliquent directement dans la sensibilisation routière des élèves à cette occasion.

Nous constatons que de très nombreuses communes de Bordeaux Métropole, à commencer par Bordeaux elle-même, déploient et pérennisent désormais de nombreuses « rues scolaires » avec des retours d'expérience extrêmement positifs.

À ce jour, malgré l'exemplarité de mobilisation de l'association des parents d'élèves FCPE Jules Ferry associée au comité de quartier, la réussite des cinq éditions pilotes et le fort taux d'adhésion des familles, notre école n'a pas encore obtenu de réponse favorable pour un aménagement permanent. Les parents s'interrogent d'ailleurs régulièrement sur l'absence d'agents municipaux ou de dispositifs de sécurisation fixes à Jules Ferry, alors que d'autres groupes scolaires de Pessac en bénéficient déjà.

Comité de Quartier Brivazac-Candau

Nous sommes convaincus que notre quartier mérite la même attention et le même niveau de sécurité.

Nous sommes tout à fait conscients des contraintes techniques, de la gestion des accès pour les riverains, du bus TBM et des besoins des parents contraints d'utiliser leur véhicule pour le travail. C'est pourquoi nous ne demandons pas une décision unilatérale, mais l'ouverture d'un dialogue constructif.

Nous souhaitons travailler main dans la main avec vos services techniques et les élus concernés pour étudier les options possibles : fermeture automatisée par barrières levantes, fermeture quotidienne par arrêté municipal avec signalétiques aux heures d'entrée à l'école, présence d'un agent de traversée piétonne, feux aux passages piétons sur avenue Marc Desbats…
La maturité de ce projet et le report des travaux de l'avenue Marc Desbats, nous laisse à penser que ce projet doit maintenant faire partie des priorités.

Dans cette perspective, **nous vous sollicitons par la présente pour une rencontre avec l'ensemble des parties prenantes de ce projet** (Comité de quartier CQBC, Association des parents d'élèves et les directions de l'école) d'ici fin Octobre afin de vous présenter en détail nos analyses et de convenir ensemble des modalités d'un aménagement pérenne le plus tôt possible.

Dans l'attente d'un retour que nous espérons favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Comité de Quartier Brivazac Candau

Copie :

- **L'Association des Parents d'Élèves FCPE Jules Ferry**
- **Directions des écoles Jules Ferry et enseignants.**